

Paris, le 17 DEC. 2013

Mesdames, Messieurs,

La correspondance que vous m'avez adressée, concernant le financement des allocations individuelles de solidarité dont les départements ont la charge, m'est bien parvenue. Elle a retenu toute mon attention.

Comme vous le savez, je suis pleinement conscient de la contribution irremplaçable que les départements apportent au dynamisme de nos territoires et du rôle privilégié qu'ils jouent dans la mise en œuvre des solidarités de proximité auxquelles nos concitoyens sont profondément attachés.

Le dispositif mis en place par le Gouvernement le 16 juillet dernier, à travers le pacte de confiance et de responsabilité entre l'Etat et les collectivités territoriales, constitue une étape essentielle qu'aucun des gouvernements précédents n'avait franchie. Il permettra de mieux soutenir les départements, tout en assurant une répartition plus juste des ressources.

Le gouvernement s'est aussi engagé à travailler avec les associations pluralistes d'élus, dans le cadre de la réflexion ouverte sur la fiscalité.

Soyez assuré, dans ce contexte, que je demeurerai à l'écoute des propositions formulées par les élus de toutes sensibilités.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement,

François HOLLANDE

Mesdames et Messieurs les Membres
de l'Association Nationale des Elus Communistes
et Républicains
10 rue Parmentier
93189 MONTREUIL CEDEX